

## TERMES DE RÉFÉRENCES

### EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DES INITIATIVES DE MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE AVEC DES GROUPES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

**Propositions pour identifier et systématiser les exemples de bonnes pratiques qui ont eu lieu dans le cadre des initiatives de mises en œuvre des : "Orientations visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19"**

#### Contexte

Dans le cadre des réponses à la pandémie de COVID-19, l'Unité de Promotion de la Santé et des Déterminants Sociaux (PS/FPL) de l'OPS, a élaboré un Guide pour la mise en œuvre de mesures de santé publique non pharmacologiques dans les populations vulnérables dans le contexte du COVID-19. Ce guide est basé sur le concept de vulnérabilité qui a émergé dans le contexte de la pandémie, lié à certaines conditions sociales telles que la précarité et informalité du travail, le manque de protection sociale, la précarité du logement, entre autres.

Afin de promouvoir et de renforcer la mise en œuvre de ces lignes directrices et de s'assurer que les mesures préventives soient efficacement exécutées sans aucun type d'exclusion et en mettant particulièrement l'accent sur l'inclusion et la participation des groupes en situation de vulnérabilité, l'Unité a lancé en 2021 un appel à la mise en œuvre de ces lignes directrices par le biais d'une Convocation à des propositions visant à promouvoir et à renforcer la réalisation des "Orientations visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19".

Quarante propositions de mise en œuvre du Guide ont été réalisées dans 19 pays de la région (Argentine, Brésil, Bolivie, Canada, Colombie, Chili, République Dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Venezuela, Cuba et États-Unis). Ces propositions ont été développées dans trois principaux domaines : 1) Capacitation; 2) Communication; et 3) Adaptation, exécution, systématisation et évaluation.

Cette Convocation a permis de tirer des enseignements importants pour l'application de mesures de santé publique dans des contextes d'urgence, en particulier pour les groupes vulnérables. Les principaux enseignements tirés sont les suivants :

- L'importance d'identifier et de répondre aux besoins des communautés en dialoguant avec elles, en identifiant les obstacles qui empêchent ou freinent l'adoption de mesures de santé publique dans beaucoup de territoires et de groupes de la région des Amériques.
- La nécessité de développer les capacités pour être en mesure de mettre en œuvre une réponse face à une situation d'urgence en suivant une approche d'équité.
- L'importance de développer les capacités par le biais de la participation de la communauté dans toutes les étapes de la réponse, y compris la planification, la mise en œuvre et l'évaluation.
- La nécessité de générer des partenariats locaux qui permettent la territorialisation et la pertinence des réponses aux situations d'urgence.
- L'importance de développer un nouveau paradigme qui aide à comprendre les processus de santé et de maladie et leurs déterminants, en reconnaissant la pertinence d'incorporer des éléments de la culture et de la langue des communautés afin de parvenir à la santé.
- La défaillance actuelle des capacités de suivi et d'évaluation des interventions dans les contextes d'urgence sur des populations et des territoires en situation de vulnérabilité.

## **Objectif**

Identifier et systématiser les exemples de bonnes pratiques dans le cadre des actions menées par les initiatives de mise en œuvre des "Orientations visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19".

## **Ce que doit contenir la proposition**

La proposition doit indiquer l'exemple à systématiser. Chaque candidat peut systématiser un ou plusieurs exemples, mais il est nécessaire de soumettre une proposition pour chacun d'eux.

Les exemples sont des actions qui ont été développées dans le cadre des initiatives qui ont mis en œuvre le Guide. Cependant, il est important de considérer qu'ils ne consistent pas en une systématisation de l'initiative en question. Les exemples doivent être focalisés sur des actions spécifiques, c'est-à-dire, se concentrer sur un domaine particulier qui constitue une bonne pratique. Par exemple, ils peuvent se concentrer sur la stratégie utilisée pour la diffusion de votre initiative et pour atteindre les groupes vulnérables ; la stratégie pour établir des liens de confiance et de collaboration avec les groupes en situation de vulnérabilité et/ou les leaders des communautés ; la

façon dont le travail intersectoriel a été promotionné pour répondre aux besoins des groupes en situation de vulnérabilité, entre autres.

La proposition de chaque exemple doit être envoyée à l'aide du formulaire de candidature disponible sur le lien suivant :

[https://www.paho.org/sites/default/files/formulario\\_ejemplos\\_individuales\\_fre\\_25\\_07\\_22\\_-\\_copia\\_0.docx](https://www.paho.org/sites/default/files/formulario_ejemplos_individuales_fre_25_07_22_-_copia_0.docx) . Si la même équipe souhaite développer **plus d'un exemple**, ce formulaire devra être rempli **séparément pour chacun de ceux-ci**.

La proposition doit répondre aux questions directrices suivantes :

- Caractérisation générale de l'exemple proposé :  
*En quoi consiste l'exemple à systématiser ?*  
Pays et localité où a été développée l'initiative sur laquelle se base l'exemple ; le domaine de la convocation auquel il correspond (communication, capacitation, évaluation, systématisation, adaptation) ; les actions spécifiques de l'initiative sur lesquelles se concentre l'exemple et qui a participé à ces actions.
- Identification du groupe (ou des groupes) en situation de vulnérabilité avec lesquels a été développée l'initiative et l'exemple en particulier.  
*Quels groupes ont été au centre de l'initiative et des actions dans l'exemple en question ?*  
*Pourquoi ce groupe est-il défini comme étant en situation de vulnérabilité ?* Justifiez les conditions qui permettent de le définir comme étant en situation de vulnérabilité.
- Justification :  
*Pourquoi est-ce un exemple de bonnes pratiques pour adapter les mesures de santé publique aux besoins de groupes en situation de vulnérabilité ?* Indiquez et développez les critères qui justifient la priorité de l'exemple proposé.  
*Quels sont les principaux enseignements tirés des actions qui constituent l'exemple de bonne pratique ?*  
*Cet exemple envisage-t-il des innovations remarquables dans le type d'actions et/ou la manière dont elles sont développées ?*

La proposition doit aussi indiquer :

- Proposition méthodologique : sources d'information (par exemple, communauté, membres de l'équipe qui a développé l'initiative, autorités, etc.) et méthodes de collecte des données (par exemple, entretiens, révision des rapports d'initiative, révision des vidéos, etc.).

- Format de présentation de l'exemple, en précisant s'il est question de matériel écrit, audiovisuel ou autre.
- Composition de l'équipe qui systématisera l'exemple.
- Horaire de travail.
- Valeur de la proposition.

**Durée :** 50 jours

**Montant total pour chaque exemple :** 1 500 USD.

### **Produits**

PRODUIT 1 : Plan de travail selon les recommandations convenues avec la contrepartie technique de l'OPS/OMS. Elle doit préciser :

- La méthodologie à utiliser : sources d'information (par exemple, communauté, membres de l'équipe qui a développé l'initiative, autorités, etc.), collecte d'informations (par exemple, entretiens, révision des rapports d'initiative, révision des vidéos, etc.).
- Proposition de contenus dans le rapport de l'exemple (Produit 2).

Montant : 500 USD

Date limite : 10 jours à compter du début du contrat

PRODUIT 2 : Rapport approfondi et fiche de synthèse de l'exemple. Il doit inclure :

- Rapport approfondi sur l'exemple. Contient :
  - Identification de l'exemple,
  - Justification et importance de l'exemple,
  - Bref résumé de la méthodologie utilisée,
  - Systématisation de l'exemple de bonne pratique proprement dit : elle doit inclure une analyse réflexive sur les conditions qui font de cet exemple une pratique adéquate et réussie d'adaptation aux groupes et territoires en situation de vulnérabilité,
  - Principaux enseignements obtenus,
  - Innovations impliquées dans l'exemple.
- Fiche de synthèse de l'exemple. Il contient un résumé de l'exemple systématisé suivant le format et le contenu spécifiés par l'équipe de l'OPS/OMS, lesquels seront harmonisés parmi tous les exemples sélectionnés pour leur systématisation.

Montant : 1000 USD

Date limite : 50 jours à compter du début du contrat

### **Conditions requises pour les candidats**

Les propositions peuvent être présentées par des institutions académiques, des ONG, des organisations communautaires ou de la société civile ayant un statut légal ou une personnalité juridique, des ministères de la santé, des services de santé ou des services de soins de santé primaires, ainsi que des gouvernements locaux (municipalités, cantons) et d'autres secteurs gouvernementaux. En même temps, ils peuvent être présentés conjointement par plus d'une institution.

On accordera une importance particulière aux propositions élaborées par les équipes qui ont participé à la mise en œuvre des "Orientations visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19" dans les pays de la Région des Amériques convoqués par l'OPS/OMS en 2021.